



Complémentaire santé

Par alicebart

Bonjour,

Alors au chômage, j'ai souscrit une mutuelle santé auprès de ECA Assurances début novembre 2022;

Ayant repris une activité salariée, j'ai souscrit à une mutuelle obligatoire d'entreprise.

J'ai alors demandé la résiliation de l'ancienne mutuelle en apportant comme justificatif l'attestation mutuelle obligatoire de mon employeur.

ECA Assurances refuse de résilier mon contrat et m'ont mis en demeure de régler un an de cotisations.

Quels sont mes recours?

Merci d'avance de votre réponse.

Bien cordialement,

Alice